

Du 19 au 26 février 2022 : BAFA citoyen

La Ville aide les jeunes à passer le Bafa. Avec le dispositif "Bafa Citoyens", la Ville offre la possibilité aux jeunes Dugnysiens de financer 70% de la première ou troisième partie du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) qui permet d'encadrer des groupes d'enfants avant et après l'école, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

En contrepartie, le stagiaire BAFA effectue 2 journées d'engagement auprès du réseau associatif ou sur les différentes manifestations de la Ville.

BAFA
citoyen

DEVENEZ ANIMATEURS

LA VILLE VOUS AIDE
À FINANCER VOTRE FORMATION
EN CONTREPARTIE
D'UNE CONTRIBUTION CITOYENNE

Ouvert aux 17-25 ans*
*20 places disponibles

Du 19 au 26 février 2022
INSCRIPTION du 03 au 12 janvier

PLUS D'INFORMATIONS
Point information jeunesse (PIJ)
06 19 93 23 30
2-4 rue Henri Barbusse

VILLE-DUGNY.fr

Prochaines dates : Du 19 au 26 février 2022 pendant les vacances d'hiver Session générale BAFA - 17/25 ans - Groupe de 20 stagiaires

Le brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un brevet reconnu et délivré par l'Etat. C'est une formation courte et pratique, en 3 étapes, accessible dès 17 ans et une porte d'entrée vers le métier d'animateur-riche.

Le déroulé de la formation

- une session de formation générale (8 jours minimum)
- un stage pratique (14 jours minimum en 2 séjours au plus) dans un centre de loisirs ou de vacances déclaré à la DDCS.
- une session d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours).

Comment postuler ?

Il suffit de retirer un dossier d'inscription auprès du Point Information Jeunesse (PIJ) ou de le [télécharger ICI](#).

Vous passerez en entretien avec des professionnels de l'animation.

Cet échange permettra de faire le point sur vos motivations et vos projets et le cas échéant, d'accéder à la formation.

Le dossier doit être transmis dûment complété, par mail à pij@mairie-dugny.fr, au plus tard avant le 12 janvier 2022.

Infos pratiques

Inscriptions du 3 au 12 janvier. **Le dossier doit être transmis dûment complété, par mail à pij@mairie-dugny.fr, au plus tard avant le 12 janvier 2022.**

Documents

[Dossier de candidature BAFA](#)
[Dossier d'aide à la formation BAFA](#)